

A la Chambre

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

L'orateur demande au ministre des Affaires étrangères de ne pas laisser croire à l'Italie qu'elle pourra jamais s'établir aux Baléares, car il doit être soutenu de la liberté de nos colonies en Méditerranée dans la paix et dans la guerre. (Applaudissements tous bancs).

Pour l'Espagne, il n'est pas tolérable qu'elle devienne en raison d'une guerre intestine à la suite de l'intervention en son faveur de l'Italie ou de l'Allemagne, une sorte de colonie. La Chambre est unanime à protester pour la France contre le fait que l'autre contractant maintient en Espagne ses volontaires alors qu'on a fait renvoyer notre côté nos volontaires. (Applaudissements).

M. Paul Thellier insiste sur la cruauté qu'il y a à laisser sans farine et sans pain une partie de la population espagnole.

L'Italie s'est tournée vers Berlin, mais Berlin n'a rien à lui donner. Mussolini devrait voir qu'il ne pourra être que le brillant second d'un vainqueur.

L'Italie sait bien qu'elle a, elle aussi, ses Stutètes : les habitants du Haut-Adige. L'Italie sait qu'elle a contre elle une idée : celle de l'unité européenne contre les intérêts. Si elle est tentée de se payer sur la France, elle sait qu'elle pourra y perdre sa colonie d'Ethiopia.

Pour éviter la guerre

Entre la servitude, dont nous ne voulons pas et la guerre, dont nous ne voulons pas, il y a place, M. le ministre des Affaires étrangères, pour votre action diplomatique.

M. Thellier espère que M. Bonnet a déclaré à M. von Ribbentrop qu'il a reçu que la France ne pouvait plus accepter des politiques de rétrogradation menaçant et d'ultimatums, que l'Europe de 1939 ne voulait plus être troublée par les coups de force de 1933. (Appl.)

M. Thellier se félicite de l'unité franco-britannique pour la sauvegarde des libertés anglaises et françaises. Le gouvernement, ajoute-t-il, doit avoir la préoccupation d'éviter la guerre en 1939. Munich ne doit pas être l'aboutissement d'une politique, mais un point de départ. Il faut multiplier les efforts pour ramener à la France des alliances, envisager une conférence économique et financière pour la réorganisation de l'Europe, débarrasser l'atmosphère de l'Europe de la psychologie de guerre, assurer dans la paix maintenue la grandeur et les destins de la patrie. (Vifs applaudissements nombreux bancs).

Les autres interpellations

M. Walter, indépendant d'action populaire (Bas-Rhin), développe son interpellation sur les conséquences de Munich. Il exprime le vœu que l'œuvre commencée à Munich soit poursuivie dans le même esprit et vers les mêmes buts. Il propose une formule d'entente pour l'union des Etats totalitaires et des démocraties pour la sauvegarde de la paix.

Les relations commerciales avec l'Amérique

La séance, suspendue à 18 h., est reprise à 18 h. 15 et M. Hedouze (socialiste) interpelle sur les mesures que le gouvernement envisage de prendre en conséquence des conclusions de la conférence de Lima, pour développer nos relations commerciales avec l'Amérique et resserrer les liens d'amitié qui nous unissent à elle.

Un courant, dit-il, se dessine, en Amérique, en faveur des régimes démocratiques, notamment de Grande-Bretagne et de France. L'Amérique, comme la France et l'empire britannique, sont menacés dans toutes leurs possessions par l'axe Rome-Berlin-Tokio.

La suite du débat est renvoyée à vendredi, les propositions de la conférence des présidents pour le règlement de l'ordre du jour sont adoptées et la séance est levée à 18 h. 50.

Prochaine séance vendredi matin à 9 h. 30.

AU SÉNAT

M. Jean Valadier est élu président du Comité financier de la Caisse d'amortissement

La séance s'ouvre à 15 h. 40, sous la présidence de M. Jules Jeanneney, MM. Paul Marchandeau et Jules Julien sont au banc du gouvernement.

Le président déclare qu'il a été saisi par M. Jean Odin d'une proposition de loi tendant à assurer la protection des stocks de pétrole contre les bombardements aériens.

L'ordre du jour appelle la désignation du président du comité financier de la Caisse d'amortissement. Il s'agit de remplacer M. Marcel Régnier, non réélu sénateur. Le scrutin qui a lieu dans un salon voisin de la salle des séances reste ouvert pendant une demi-heure.

Le Sénat ratifie plusieurs projets d'intérêt secondaire adoptés par la Chambre, notamment un projet relatif à la poursuite et au jugement des contraventions, délits et crimes commis par des Français dans les échelles du Levant et de Barbarie. Est de même voté le projet de loi autorisant la naturalisation des protégés et anciens protégés français.

La séance est suspendue à 15 h. 55.

Elle est reprise à 16 h. 40, M. Jules Jeanneney proclame les résultats du scrutin. M. Jean Valadier est nommé président du comité financier de la Caisse d'amortissement par 203 voix sur 208 votants.

Le Sénat se renvoie au jeudi 26 janvier, à 15 h., pour la discussion des interpellations de MM. Beaumont et Thibault sur des questions agricoles.

La séance est levée à 16 h. 45.



M. JEAN VALADIER

tendant à assurer la protection des stocks de pétrole contre les bombardements aériens.

Pour le désarmement

M. Camille Planche (Allier), socialiste, souhaite que l'entente internationale qui s'établit de trouver une solution à tous les litiges actuellement en suspens.

La course aux armements, dit-il, ne peut pas être fermement dur.

Une conférence internationale ne serait pas une preuve de notre faiblesse, mais de notre bonne foi. Nous sommes unanimes à vouloir la paix, mais nous sommes toujours prêts à négocier, dans la justice pour nos idéaux et pour la paix.

Pour élargir la tentative de rapprochement amorcée à Munich

M. Elbel (radical) demande au gouvernement quels moyens il entend mettre en œuvre pour élargir la tentative de rapprochement amorcée à Munich. Il déclare que si l'on envisage la réunion d'une conférence internationale, on obtient les matières premières dont ils ont besoin, à la condition de collaborer à un désarmement sans lequel la puissance économique deviendrait un danger d'agression.

M. Elbel montre qu'il faut substituer à une politique négative une politique constructive. Il n'est plus possible de vivre dans l'incertitude sinon, dit-il, tous les peuples marcheront vers la faillite ou vers la guerre.

Pour l'ouverture de la frontière espagnole

M. Izard (socialiste) interpelle le gouvernement sur la politique à l'égard de l'Espagne où, déclare-t-il, les troupes italiennes ont pour mission de donner à leur pays des positions militaires qui permettraient d'obtenir les revendications italiennes de supprimer par la menace l'absence totale de justification.

L'orateur souligne l'importance de l'acte militaire accompli par l'Italie au gé-

La situation politique en Belgique

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Les conversations

Le premier ministre reçut dans la cour de la maison, à son domicile particulier, plusieurs personnalités non politiques, avec lesquelles il s'entretenait de la composition du futur gouvernement : MM. du Jon de Warnaffe (catholique), Soudan (socialiste), anciens ministres et M. Hoyot de Termcourt, procureur général près la Cour d'appel de Bruxelles, dont il a déjà été question plusieurs fois pour le portefeuille de la Justice.

Le premier ministre se rendit au Palais à 14 h., afin de mettre le Roi au courant de la situation.

Une nouvelle combinaison apparaît

Après de nombreux pourparlers, la combinaison suivante fut esquissée par M. Spaak qui gardait pour lui la direction du gouvernement, sans portefeuille.

Les socialistes se voyaient attribuer les portefeuilles du Travail avec M. De Witte ; des Travaux publics avec M. Balhassar ; de l'Instruction publique avec M. Soudan ; des Affaires économiques avec M. Barnich.

Les catholiques obtenaient l'intérieur pour M. Marché ; l'Agriculture pour M. d'Aspremont-Lynden ; les Transports et P.T.T. pour M. Robert-de Man ; les Finances pour M. Janssen ; les Colonies pour M. De Vieschauer.

Les libéraux valaient les Affaires étrangères (M. Paul-Emile Janson) ; la Justice (M. Gillon) ; la Santé publique (M. Jennes).

Dans cette combinaison, les catholiques obtenaient le portefeuille de l'Intérieur qui appartenait aux socialistes et perdait celui de la Justice, qui allait aux libéraux.

Les socialistes obtenaient le portefeuille de l'Instruction publique et cédaient celui de l'Intérieur.

Une déclaration de M. Spaak

En annonçant cette combinaison, M. Spaak souligna qu'elle tenait compte de tous les grands intérêts nationaux, que ceux-ci étaient représentés au moins par une personnalité dans le gouvernement, et qu'il n'y avait pas de surplús, le pays avait surtout besoin de bons ministres soucieux de l'intérêt général. Il fit part de la démission définitive de M. Dierckx. Quant à M. Merlot, aucune décision n'avait encore été prise.

Cette combinaison, à laquelle s'étaient ralliés les socialistes, fut alors soumise aux catholiques et aux libéraux.

Probabilité d'acceptation chez les libéraux

Dans la soirée, M. Dierckx venait faire connaître au premier ministre que les libéraux se réuniraient vendredi matin à 11 h., pour examiner cette proposition à laquelle, cependant, ils semblaient ralliés en principe.

Hostilité chez les catholiques

Le Bloc catholique qui avait déjà été le matin, reprit ses travaux à 14 h.

La réunion dura jusqu'à 19 h. Assistaient à la séance, qui était présidée par MM. Hoyot et Verbiat, les ministres catholiques et les présidents des groupes de la Chambre et du Sénat.

A la fin de sa délibération, le Directeur chargea les ministres catholiques d'annoncer à M. Spaak que le Bloc ne pouvait se rallier à sa suggestion, n'ayant aucune responsabilité dans les événements qui ont amené la retraite de M. Max-Léo Gérard, ni dans les incidents qui ont amené le premier ministre à remanier son Cabinet.

Le Bloc maintient ses décisions précédentes, notamment de garder dans le gouvernement les postes que ses mandataires occupent avant le départ de M. Max-Léo Gérard.

Le gouvernement serait-il démissionnaire aujourd'hui ?

Après avoir reçu, à 21 h., ses collègues catholiques, M. Spaak déclara que les libéraux et le Bloc maintenaient le point de vue qu'il avait déjà fait connaître. Il ajouta qu'il n'aurait pas été difficile de s'entendre sur les questions de programme, mais que les catholiques entendaient garder le portefeuille de la Justice.

Dans ces conditions, le premier ministre demandera aujourd'hui ses personnalités catholiques à qui il avait offert un portefeuille, si elles acceptent de collaborer à son gouvernement.

Dans l'affirmative, le ministère serait constitué.

Dans la négative, le gouvernement serait démissionnaire.

Dans les milieux de la droite, on déclare qu'aucun catholique n'accepterait d'aller à l'encontre des déclarations du Bloc et d'entrer dans un gouvernement qui n'aurait point l'adhésion du parti.

La crise serait donc inévitable.

Les indigènes indochinois auront désormais accès à toutes les fonctions administratives

Hanoï, 19 janvier. — Le ministre des Colonies vient de donner des instructions au gouverneur général de l'Indochine pour qu'à égalité de titres, les indigènes aient, désormais, accès à toutes les fonctions administratives du cadre local.

Des Juifs allemands et autrichiens vont tenter de coloniser la Guyane française

Paris, 19 janvier. — Dix Juifs d'Allemagne ou d'Autriche s'embarqueront le 10 février à Saint-Nazaire à destination de la Guyane française et les départs se poursuivront au même rythme le 10 de chaque mois.

Suivant ses résultats, l'expérience sera ensuite arrêtée ou élargie. Les essais précédents de colonisation dans cette terre riche, mais hostile par son climat, ont échoué. Ceux qui vont partir n'ignorent pas les difficultés de leur tâche, ils veulent assainir la région qui les accueillera et la rendre ainsi habitable.

La première équipe qui s'approprie des chimistes, des ingénieurs agronomes, des spécialistes de la forêt et du traitement des bois, des techniciens de la conserve alimentaire, ils s'imposent les frais de l'entreprise ayant des ressources pour la poursuivre jusqu'à ses dernières conséquences.

LENI RIEFENSTHAL no regrettera pas les Etats-Unis

New-York, 19 janvier. — La fithérienne d'origine allemande, Leni Riefensthal, s'est embarquée mercredi soir, pour l'Allemagne, à bord du « Hansa ».

Après un séjour de deux mois aux Etats-Unis, un cours duquel elle a visité Hollywood, l'actrice, qui a reçu un accueil glorieux de la part des producteurs de films américains, n'a pas voulu commentez son séjour en Californie.

Après la prise de Tarragone par les nationalistes espagnols



Après la prise de Tarragone, les soldats nationalistes et la population de la ville assistent, à genoux, à une messe en plein air célébrée à l'occasion de la victoire.

L'avance nationaliste se poursuit

Burgos, 19 janvier. — Les forces nationalistes, poursuivant leur progression sur le front de Catalogne, se sont emparées du village de Montfalo, à 2 kilomètres environ au nord-est de Cervera.

Dans le secteur nord, les forces nationalistes ont pris les villages de Lamorana, Tornelles, Concabella, Torroja, Cullil, Laguarda, Ploza San Martin, Gangayela et Segur.

Dans le secteur central, elles ont occupé les crêtes d'Agulleros et Coll de Camp, poursuivant ensuite leur avance.

Enfin, dans le sud, elles ont enlevé les importantes positions que constituent les crêtes de Lamora et de Luigarano.

Le communiqué de Barcelone

Barcelone, 19 janvier. — Voici le communiqué officiel du ministère de la défense nationale :

« Front de Catalogne, les nationalistes ont continué jeudi leurs attaques dans le secteur de Belver, Segur-Argemola, Santa-Coloma-de-Queralt et Rodona, et ont réussi à avancer leurs lignes sur quelques points.

« Front d'Extremadura, de nouvelles attaques des forces nationalistes dans les zones récemment reconquises par nos troupes ont été énergiquement repoussées. »

La résistance s'avère beaucoup plus efficace, déclare-t-on à Barcelone

Barcelone, 19 janvier. — Les nouvelles reçues du front indiquent que la résistance républicaine s'avère beaucoup plus efficace. Depuis deux jours, l'avance nationaliste s'est considérablement ralentie. Le front tend à se stabiliser sur toute sa longueur, de la côte aux contreforts pyrénéens.

Les travaux de fortification se poursuivent dans toute la Catalogne à un rythme accéléré et la mobilisation des classes appelées s'effectue rapidement.

Un ministère de la presse en Allemagne



M. OTTO DIETRICH

actuellement chef du service de presse allemand, qui serait nommé ministre le 30 janvier.

A son tour, la France refuse de reconnaître la dénonciation par le Japon du traité des neuf puissances

Tokio, 19 janvier. — Le conseiller de l'ambassade de France a remis jeudi à 11 h. 30, au ministère des Affaires étrangères, une note française.

On croit savoir que celle-ci souligne que les projets japonais diffèrent profondément du traité des neuf puissances et l'on se refuse, en France, à reconnaître une dénonciation unilatérale de ce traité.

Le Japon serait sollicité de faire des suggestions en vue de la modification de ce traité, tout en sauvegardant les intérêts français en Chine.

Les Etats-Unis construiront-ils une puissante station de T.S.F. en vue de combattre la propagande des Etats totalitaires ?

Washington, 19 janvier. — Le représentant démocrate Celler, de New-York, a déposé un projet d'organisation d'une puissante station d'émission radiophonique gouvernementale en vue de combattre la propagande des Etats totalitaires.

Selon ce projet, le département de la Marine serait autorisé à construire une station aux environs de Washington avec des crédits de 700.000 dollars. Une somme de 100.000 dollars par an est prévue pour son entretien.

Pour parer aux dégâts causés aux cultures de blé par les récentes gelées

Paris, 19 janvier. — La commission de l'Agriculture de la Chambre a adopté un avis de M. Chauvy sur la protection de la main-d'œuvre française dans l'agriculture.

Examinant ensuite la situation de la récolte de blé à la suite des récentes gelées, elle a décidé notamment de demander au ministre de l'Agriculture de faire procéder d'urgence à l'évaluation des dégâts et d'envisager les mesures à prendre pour :

- 1° Aménager les modalités de la répartition des accidents de la récolte 1938 ;
- 2° Fournir aux cultivateurs les semences de blé de printemps qui leurs sont nécessaires.

Les secours spéciaux aux familles des chômeurs malades ou décédés

Paris, 19 janvier. — La Commission d'assurance et de prévoyance sociales de la Chambre a adopté une proposition invitant le gouvernement à subventionner les fonds de chômage qui décideraient l'octroi de secours spéciaux aux familles des chômeurs malades ou décédés.

Elle se réunira le mardi 24 pour examiner les observations du ministre des Finances sur le rapport de M. Pie relatif à la retraite des vieux travailleurs et étudiants et à leur modification susceptible d'y être apportée.

LES MANOEUVRES NAVALES DE L'ATLANTIQUE

Paris, 19 janvier. — Les manœuvres navales, auxquelles se livrent au moins deux fois par an les escadres de la flotte, ont commencé mercredi.

Tandis que les cuirassés « Lorraine » et « Bretagne », accompagnés d'un certain nombre de sous-marins, appareilleront à Brest pour destination de Casablanca, plusieurs divisions de l'escadre méditerranéenne quitteront le port de Toulon.

C'est la deuxième division de ligne de l'escadre de l'Atlantique, commandée par le contre-amiral Valée, qui a quitté Brest pour se rendre le long du littoral marocain.

On a voulu faire un rapprochement entre ces manœuvres navales et la tension de nos rapports diplomatiques avec l'Italie ; mais c'est le plus souvent au large des territoires de l'Afrique du Nord qu'ont lieu les manœuvres navales.

Celles-ci prendront fin le 17 février, mais l'escadre de la Méditerranée, en raison de ses visites aux ports algériens et tunisiens, ne regagnera Toulon qu'au début de mars.

Pour la deuxième escadre de l'Atlantique, les manœuvres donneront lieu, comme d'habitude à une jonction au large des côtes du Maroc des forces navales de l'Atlantique et de la Méditerranée.

Cette réunion des escadres a toujours été considérée comme une nécessité par l'état-major général de la marine, pour qu'il entraîne les forces navales ne saurait être séparé à l'un ou l'autre de la marine française soit homogène.

Le projet de loi sur les périodes de réserve

Paris, 19 janvier. — On a distribué jeudi, aux députés le projet de loi sur les périodes de réserve et dont M. François Valentin a été nommé mercredi, rapporteur par la Commission de l'Armée.

Voici les nouvelles dispositions prévues dans ce projet et destinées à remplacer celles qui figuraient à l'article 49 de la loi du 31 mars 1928 :

Les sous-officiers et hommes de troupe des réserves sont assujettis à prendre part au cours de leur séjour dans la disponibilité, dans la première et dans la deuxième réserve, à des périodes d'exercices dont le nombre et la durée sont fixés par le ministre de la guerre, sans que leur durée totale puisse excéder six semaines.

La durée de chaque période ne pourra être supérieure à 21 jours.

Sont dispensés des trois dernières semaines d'exercices les sapeurs-pompiers qui ont contracté un engagement de cinq ans, dans un corps régulièrement constitué.

Les militaires de la disponibilité et des réserves convoqués à une période d'exercices ne peuvent obtenir aucun ajournement, sauf cas de force majeure dûment justifiée. Les bénéficiaires d'ajournement sont rappelés pour une période similaire, soit l'année suivante, soit deux ans après.

Indépendamment de leurs périodes d'exercices obligatoires ou volontaires, les officiers de réserve de l'armée de terre sont assujettis à des périodes d'instruction destinées à leur préparer à leurs fonctions de mobilisation. La fréquentation des écoles de perfectionnement comporte annuellement l'assainissement à deux séances d'instruction d'une demi-journée chacune. Tout ou partie de ces séances pourront être bloquées.

Le défaut de fréquentation pourra entraîner la convocation à une période d'exercices tenant en sus des périodes prévues à l'article 49 et dont la durée sera d'un nombre de jours égal au nombre des séances auxquelles les intéressés n'auront pas assisté.

Les militaires non officiers ayant accompli au moins cinq ans de service sont assujettis à accomplir que quatre semaines d'exercices.

Les trois derniers évadés d'Aniane sont repris

Montpellier, 19 janvier. — La police de Montpellier a arrêté jeudi matin, les trois pupilles de la maison d'éducation surveillée d'Aniane qui jusqu'ici avaient pu échapper aux recherches.

Poussés par la faim, ils venaient de franchir une barrière-charcuterie, rue du Courreau, en vue de se restaurer.

Les vingt-quatre évadés ont donc tous été repris.

Un camion de transport entre en collision avec un tramway, à Lille

Jeudi, vers 19 h. 30, un camion de transport de la maison Janasen, conduit par M. Maurice Valenba, domicilié à Villers-Label (Seine-et-Oise), qu'accompagnait M. Alfred Filaud, livreur, s'est engagé en collision avec un tramway « N » au moment où il abordait le boulevard de la Liberté, venant de la rue Nicolas-Leblanc.

Le choc fut très violent et les dégâts, causés tant au véhicule qu'au tramway, sont considérables.

M. Valenba, qui se plaint de douleurs dans la région abdominale, et le livreur, qui a été blessé aux genoux, ont été dirigés sur l'hôpital Saint-Sauveur.

Le vapeur italien, qui coula un cargo anglais au large de Dunkerque a fui en Hollande pour éviter l'embargo

Au appris à Dunkerque pourquoi le vapeur italien et Monte Santo n'était pas rendu à Douvres, mais à Flessingue, en Hollande, pour y débarquer les passagers du vapeur anglais « Conifer », qu'il avait coulé.

Le vapeur italien pensait ainsi éviter la saisie, qui était à prévoir, en conséquence des dommages causés, mais il n'a pu s'échapper. L'armement anglais poursuivi par le « Conifer » a, en effet, requis l'embargo sur le bâtiment et l'a fait saisir dans le port de Flessingue, jusqu'à paiement de la somme de 21.163 livres sterling, qu'il réclame en caution préalable.

Les inondations en Grande-Bretagne

De graves inondations ravagent actuellement le Bedfordshire et le Northamptonshire. La région de Wellingborough est notamment submergée par les eaux.



LES VILLAS DU « FRONT DE MER » DE CAPBRETON DÉTRUITES PAR LES YAOUAS.